

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**Le 2 septembre 2025**

À tous les contribuables de la Ville de Bedford,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville de Bedford au 31 décembre 2024, ainsi que ceux du rapport du vérificateur externe.

**1. Le rapport de l'auditeur indépendant**

Les états financiers 2024 de la Ville ont fait l'objet d'une vérification par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et ont été déposés pour adoption par les membres du Conseil municipal lors de la séance ordinaire du 6 mai 2025. Ils ont procédé à l'audit de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Bedford au 31 décembre 2024, des états consolidés des résultats, de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

Ce rapport financier, selon l'avis des auditeurs, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Bedford au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Toutefois, une réserve est inscrite au rapport financier concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations comme pour la très grande majorité des villes du Québec.

**2. Faits saillants du rapport financier 2024**

Voici quelques faits saillants qui proviennent du rapport financier non consolidé de la Ville de Bedford pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024.

Les prévisions budgétaires pour l'année 2024 s'élevaient à 6 880 000 \$. L'exercice financier 2024 de la Ville de Bedford se termine avec un excédent des revenus sur les dépenses de 914 150 \$.

**Revenus en croissance**

Les revenus ont dépassé les prévisions budgétaires de 798 365 \$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Taxes et tarifications de l'eau potable : + 175 969 \$
- Droits de mutation immobilière au-delà des attentes : + 176 169 \$
- Revenus d'intérêts supérieurs en raison de la hausse des taux d'intérêts et d'une augmentation des excédents accumulés : + 150 004 \$
- Redevances gouvernementales accrues liés à des contributions reçues non budgétés : 213 804 \$

**Respect du budget des dépenses**

Les dépenses totales ont excédé le budget de 61 922 \$ sur un budget original de 6 210 000 \$ soit près de 1%.

Les principaux écarts sont les suivants :

- Salaires et avantages sociaux : + 103 000 \$ dont 77 000 \$ pour le service des incendies
- Citerne d'eau potable lors de l'avis d'ébullition : + 28 000 \$
- Enlèvement de la neige : - 51 000 \$
- Projet Circonflexe pour lequel la Ville a reçu une subvention : + 48 000 \$
- Frais de financement : - 77 700 \$

## Dépenses en immobilisations

Du côté des dépenses en investissement, celles-ci comprennent l'ensemble des investissements réalisés par la Ville pour moderniser, entretenir et mettre aux normes ses infrastructures.

Au cours de l'exercice financier 2024, la Ville a investi 6 632 904 \$.

Voici les principaux investissements :

- Construction de la caserne : 3 373 197 \$
- Remplacement de pompes – usine de filtration et réservoir : 1 038 172 \$
- Finalisation des travaux – rue des Pins et Plaisance : 715 746 \$
- Infrastructures aqueduc et égout – rue Wheeler et Cyr : 397 670 \$
- Installation d'un dégrilleur à l'usine d'épuration : 264 806 \$
- Amélioration à l'aréna : 188 773 \$
- Outil de désincarcération pour le service des incendies : 106 860 \$
- Travaux au centre communautaire : 73 621 \$
- Panneau d'affichage sur la rue Principale : 37 923 \$

## Dette à long terme

Malgré des investissements de plus de 6,6 millions de \$ en 2024, la dette à la charge des contribuables a augmenté de seulement 696 200 \$ pour se situer au 31 décembre 2024 à 7 162 290 \$.

## État des réserves financières

Le solde de l'excédent de fonctionnement non affecté soit le surplus accumulé au 31 décembre 2024 est de 4 687 137 \$. Cet excédent permettra à la Ville de Bedford une flexibilité pour les prochaines années, car l'excédent non affecté pourra servir à payer certains projets d'infrastructures au comptant, à répondre à des imprévus ou à rembourser des dettes avant l'échéance.

## 3. Réalisations de l'année 2025

### Environnement et eau

Lors de la préparation budgétaire 2025, il a été convenu avec les élus que la priorité pour l'année serait la qualité de l'eau potable pour les citoyens. À cet effet, la Ville a créé, avec l'embauche de trois ressources spécialisées, son propre service de gestion des eaux, investi dans le remplacement des pompes de distribution et le projet de remplacement de la prise d'eau brute à son usine de filtration. Avec le renforcement de notre expertise interne et une vigilance constante, nous sommes pleinement mobilisés pour offrir un approvisionnement en eau potable sain et durable à notre population.

La Ville continue à réaliser des travaux de protection de l'environnement en procédant à la séparation des réseaux d'eaux usées sur son territoire, afin de minimiser le rejet des eaux usées vers la rivière. À cet effet, elle a investi plus de 5,5 millions de dollars depuis les quatre (4) dernières années dans la mise à niveau de ses infrastructures.

## Logement

La croissance économique est aussi au rendez-vous grâce à la poursuite du projet la Relance, à l'avancement de la phase 3 du projet Château-d'eau et à la vente des terrains du projet Héritage.

## Vie communautaire

Du côté de la vie communautaire : l'aménagement d'une nouvelle zone sportive extérieure clôturée comprendra quatre terrains de pickleball neufs ainsi que des terrains de pétanque revampés. Un parc canin sera également aménagé à proximité de l'entrée des sentiers du parc de la nature Keith-Sornberger, offrant un espace convivial et sécuritaire pour les citoyens et leurs compagnons à quatre pattes.

## Infrastructures

La Ville a amorcé à l'été 2024 la construction d'une nouvelle caserne d'incendie, dont la livraison est prévue d'ici la fin de l'année 2025. Réalisé grâce à une subvention de 5,2 M\$ du gouvernement du Québec (dans le cadre du programme PRACIM), ce projet de 6,2 M\$ permettra de doter Bedford et les municipalités voisines d'installations modernes, sécuritaires et conformes aux normes pour les 50 prochaines années. La nouvelle caserne regroupera l'ensemble des véhicules et offrira aux pompiers des espaces adaptés, incluant des zones de séchage de boyaux et de décontamination des équipements, répondant ainsi aux besoins d'une population en croissance.

D'ici la fin 2025, l'hôtel de ville de Bedford sera relocalisé au 24, rue Rivière, dans l'édifice actuellement occupé par la Caisse Desjardins de la Pommeraie. En procédant à cet achat stratégique de 800 000 \$, la Ville s'assure non seulement de doter la communauté de locaux plus modernes et accessibles, mais aussi de garantir le maintien de la présence de la Caisse Desjardins à Bedford, une institution essentielle pour les citoyens. La Caisse continuera d'occuper une partie de l'édifice comme locataire, offrant ainsi la continuité de ses services financiers.

Nous pouvons en conclure que la Ville de Bedford est en croissance et en bonne santé financière. Grâce à cette saine gestion et à l'obtention de plusieurs subventions pour la réalisation de divers projets, la Ville peut compter sur de bonnes réserves lui permettant de faire face aux investissements à venir.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil pour leur appui, leur soutien et leur disponibilité. Merci également à la direction générale, au personnel cadre et à tous les employés de la Ville pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir l'ensemble des citoyennes et citoyens de la Ville de Bedford.

Claude Dubois  
**Maire de Bedford**